



MAIRIE DE
CHÂTILLON-SUR-CLUSES
74300

Tél. 04 50 34 26 42

Fax 04 50 34 20 77

mairie.chatillon@wanadoo.fr

maire.chatillon@wanadoo.fr

Le SIVU des Fontaines est né d'un bel élan de solidarité de la commune de La Rivière Enverse qui a la chance d'avoir de l'eau potable en abondance envers ses deux communes voisines St Sigismond et Châtillon qui parfois en manquaient cruellement.

Un petit historique s'impose :

- Étés 2003 et 2005 : fortes pénuries d'eau sur Saint-Sigismond et Châtillon-sur-Cluses,
- 2008 : Etablissement du Schéma général d'eau potable par la Régie Départementale d'Assistance,
- Janvier 2010 : Création et prise de compétence du SIVU des Fontaines,
- Courant 2010 : SED74 (puis Teractem) devient assistant à maîtrise d'ouvrage et Cabinet Montmasson est maître d'œuvre pour les travaux,
- Courant 2011 : début des travaux de la première tranche,
- Fin novembre 2011 : fin des travaux de la 1^{ère} tranche (montants travaux : 43.000 € HT VEOLIA pour les désinfections et adaptations de fonctionnement sur différents réservoirs de Châtillon-sur-Cluses et de Saint-Sigismond + 450.000 € HT SPIE BATIGNOLLES PETAVIT pour pose de canalisations de distribution, de liaisons et de renforcement sur La Rivière Enverse),
- Courant août 2013 pour le génie-civil et février 2014 pour les équipements : fin des travaux de la 2^{ième} tranche (montants travaux : 1.174.000 € HT pour le génie civil (construction d'un réservoir de 500m³ et de 2 cuves de 80 et 20m³ : entreprise BRAISSAND), 300.000 € HT pour les canalisations (pose de canalisations de refoulement AEP Praz-Montées et Fontaines-Hauts-Choseaux et défense incendie de la colonie 1001 vacances à Châtillon sur Cluses : entreprise SPIE BATIGNOLLES PETAVIT).

A noter également que les travaux de protection des captages d'eau de la commune de Châtillon-sur-Cluses se termineront au printemps 2015. L'entreprise VAUTHAY doit finaliser ses interventions sur les sites des Montées (clôture à poser) et des Fontaines (trop-plein à canaliser). Pour rappel : marché s'élevant à 149.000 € HT.

Travaux 2014-2015 :

Printemps 2014 : élaboration de l'appel d'offres des tranches 3 (Tranche Ferme = programme 2014) et 4 (Tranche Conditionnelle = programme 2015) de travaux, ouverture des plis, mises au point des marchés de travaux avec les entreprises retenues,

Mi-septembre 2014 : début effectif des travaux de la troisième tranche (Tranche Ferme – Programme 2014) :

- lot 1 : Génie-civil : réservoir du Pernet – Entreprise BRAISSAND :
354 000 € HT,
- lot 2 : Canalisations : Liaison Pernet-Agy et La Pallaz – Entreprise SOCCO :
294 000 € HT,

Fin 2014 : travaux de génie-civil réalisés à ~90% et de canalisations réalisés à ~90%

Avancement des travaux de génie-civil (lot 1 : BRAISSAND),

- au réservoir de 150m³ du Pernet, au plateau d'Agy, sur Saint-Sigismond : cuve et chambre de vannes sont coulées en totalité, les remblaiements sont réalisés à environ 90%. Il reste la voie d'accès à terminer et à réaliser crépis et bardages mais également toute la partie équipements hydrauliques qui a été sous-traitée à ROSNOBLET.

Avancement des travaux de canalisations (lot 2 : SOCCO),

- le tronçon de refoulement DN100mm Agy-Pernet est terminé,
- la canalisation d'adduction du réservoir de La Pallaz est terminée,
- il ne reste plus que quelques finitions à réaliser au printemps 2015.

La reprise se fera dès que le temps le permettra et les différents chantiers devraient pouvoir se terminer en 3 mois environ à compter de la date de redémarrage effective des travaux pour une mise en service souhaitée avant les vacances d'été 2015.

Printemps 2015 : début envisagé des travaux de canalisations (Lot 2 – SOCCO) de la quatrième tranche (Tranche Conditionnelle – Programme 2015) :

- Liaisons Balmotte-Drevaz et Hauts-Choseaux-Chez Blanc : 506 000 € HT,

Le délai des travaux de cette tranche est estimé à 6 mois.

NB : Teractem est actuellement en cours de régularisation des autorisations de passage.

L'investissement relatif aux programmes 2014 et 2015 en eau potable s'élève donc à :

1 154 000 € HT.

Financé par des subventions de l'Agence de l'eau et le SMDEA à hauteur de 40% et par un emprunt.

Le schéma directeur de la RDA établi en 2008, donne les orientations à prendre pour la programmation des travaux à venir lors des prochaines années.